

ID: 076-217600261-20240408-D13\_080424-DE

## République Française

## Département de la Seine-Maritime

### **COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE**

# Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal du 08 avril 2024

Délibération N°13 du 08 avril 2024

Date de convocation

Etaient présents : (16)

02.04.24

Maryline Fournier, Maire

Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Philippe Gautrot,

Dominique Paul Adjoints,

Pascal Ancelot, Olivier Artur, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin,

Gérard Sadé, Arlette Vivet.

Nombre d'élus:

En exercice : 23 Présents : 16

Votants: 21

Etaient Excusés: (7)

Benoit Boudet ayant donné délégation à Maryline Fournier, Mickael Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Michel Ménager, Serge Planchon ayant donné délégation à Carole Dufils, Isabelle Poulain

ayant donné délégation à Olivier Artur, Guy Sénécal ayant donné délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani.

Secrétaire de séance : Céline Obin

### Aménagement d'un terrain multisport Demande de fonds de concours

#### AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michel Ménager, Adjoint au Maire

rappelle au conseil municipal qu'un projet de terrain multisports a été étudié dans le cadre d'un groupe de travail constitué par la commune avec le centre social.

Il s'agit de proposer un équipement en accès libre et gratuit à destination de l'ensemble de la population mais plus particulièrement des jeunes et des scolaires.

Cet équipement qui sera localisé quartier de la Varenne, à proximité du gymnase, permettra une ouverture sur de nouvelles pratiques sportives et de compléter l'offre des activités proposées en interface avec l'avenue verte.

Il permettra aux écoles de disposer à côté du gymnase d'une aire extérieure pour l'initiation à la pratique sportive.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID: 076-217600261-20240408-D13\_080424-DE

Le projet prévoit la réalisation d'une surface de jeu en gazon synthétique de 270 m² sur une plateforme existante, à l'intérieur d'une structure acier composée de frontons et mains courantes. L'équipement comporte des buts de foot/hand intégrés aux frontons et une structure de basket.

Le coût prévisionnel de l'équipement s'établit, suivant le devis établit par l'entreprise AGORESPACE à 83 151,00 € H.T.

La commune bénéficie d'une aide financière de l'Etat, au titre de la DETR et du Département de Seine Maritime chacune à hauteur de 30% du coût prévisionnel pour la réalisation de cet aménagement.

Il est proposé au Conseil Municipal pour compléter le plan de financement prévisionnel de l'opération, de solliciter un fonds de concours de Dieppe Maritime.

Entendu l'exposé qui précède, après en avoir délibéré décide à l'unanimité:

- De réaliser en 2024 les travaux d'aménagement d'un terrain multisports, d'approuver la dépense relative à cette opération et le plan de financement prévisionnel.
- De solliciter un fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise.

Pour extrait conforme Maryline Fournier, Maire

